

TUTORIEL GRAND PUBLIC

Faire son Parcours prévention santé (PPS) en ligne, étape par étape

Prévoir quelques minutes, une connexion internet et vos informations personnelles.

1

SE RENDRE SUR L'ESPACE LICENCIÉ

Se connecter ou créer son compte
avec l'adresse mail donnée au club.
<https://malicence.fftt.com/login/>



2

ACCÉDER AU PPS

Cliquer sur l'onglet PPS
dans la barre de menus.

3

VÉRIFIER SON IDENTITÉ

Vérifier que les informations
d'identité sont correctes et indiquer
le type de licence souhaité.

4

LIRE OU ÉCOUTER LES INFORMATIONS

Lire ou écouter attentivement
les informations délivrées.
Si vous ne présentez aucun
des symptômes décrits
vous pouvez cocher pour valider
en bas de page.

5

SUIVRE L'ORIENTATION DONNÉE

Si tout est conforme :
le PPS est validé. Si un symptôme
est signalé : consulter un médecin.

6

FINALISER LA LICENCE

Le club poursuit l'enregistrement
dans SPID et confirme la validation
de la licence.

En cas de réponse positive ou de symptôme
Il faut consulter votre médecin avant
de reprendre votre pratique sportive.
Un certificat médical sera nécessaire pour
valider votre licence avec pratique sportive.
N'ignorez pas un signal d'alerte.

Mineurs

Toute personne mineure doit remplir le questionnaire
de santé mineur. En cas de réponse positive, consultez
votre médecin avant de reprendre votre pratique
sportive. Un certificat médical sera nécessaire
pour valider votre licence avec pratique sportive.

Besoin d'aide ?

Le club peut
accompagner la personne
dans la démarche,
sans répondre à sa place
dans le PPS.